



## **DECLARATION POUR LE BOYCOTT DU CDEN DU 23 FEVRIER**

Amiens, le 23 février 2010

Monsieur le Préfet,

Les Comités Techniques Paritaires Départementaux réunis les 28 janvier et 2 février ont révélé les conditions désastreuses prévues à la rentrée dans les collèges et les écoles du département de la Somme.

En conséquence, les organisations syndicales FNEC FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education et la Fédération de parents d'élèves FCPE ont décidé de ne pas siéger au Conseil Départemental de l'Education Nationale réuni aujourd'hui.

Ensemble, nous dénonçons :

- les fermetures de classes maternelles et élémentaires dans les écoles et les suppressions de postes dans les collèges du département ;
- la diminution de postes accordés à l'éducation prioritaire ;
- les nouvelles suppressions de maîtres E et de maîtres G prévus dans les RASED ;
- les restructurations d'école (regroupements, directions uniques, fusions...) qui ne seraient pas explicitement demandées ou approuvées par les enseignants et les municipalités ;
- le manque de postes de remplaçants.

Ensemble, nous exigeons :

- l'augmentation des dotations horaires globales des collèges du département de la Somme ;
- l'augmentation de la part des heures-postes dans ces dotations ;
- l'annulation des fermetures de classes prévues dans les écoles pour la rentrée 2010 ;
- le maintien de toutes les décharges de direction existantes en RRS ;
- l'alignement des décharges de direction de toutes les écoles de même nature (RRS, RAR) sur les situations existantes les plus favorables ;
- le maintien des 16 postes de RASED (maîtres E et maîtres G) menacés cette année et la réouverture des postes de RASED fermés ou transférés l'an dernier ;
- l'annulation des suppressions de postes en SEGPA ;
- l'augmentation du nombre de postes de remplaçants (ZIL et brigades dans le 1<sup>er</sup> degré, TZR dans le 2<sup>nd</sup> degré).

## **LES ACTIONS POUR PREPARER LA GREVE DU 26 FEVRIER**

Sur ces revendications, les organisations syndicales, CGT Educ'Action 80, FNEC FP-FO, FSU, SGEN-CFDT et UNSA Education appellent les enseignants du département :

- **à adresser une déclaration d'intention de grève\* dès maintenant et au plus tard le lundi 22 février** à leur IEN, et pour les enseignants d'Amiens et des environs, à la déposer directement dans la boîte aux lettres de l'Inspection Académique le lundi 22 février pendant la pause du déjeuner vers 12 h 15. (Les médias seront informés de cette action).

\*Modèle de déclaration : [http://w8.ac-amiens.fr/inspections/80/ia/pdf/imprimés/declaration\\_d\\_intention\\_de\\_greve.pdf](http://w8.ac-amiens.fr/inspections/80/ia/pdf/imprimés/declaration_d_intention_de_greve.pdf). Un préavis de grève a été déposé du jeudi 25 février au 12 mars.

- **à se rassembler à l'Inspection Académique le mercredi 24 février** dès 7 h 45.
- **à se mettre en grève le vendredi 26 février**, jour prévu du report du CDEN, et à manifester devant le lieu de la réunion du CDEN <sup>(1)</sup>
- **à participer à l'assemblée générale départementale des enseignants** du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré<sup>(2)</sup> à l'issue de la manifestation pour décider de la suite de la mobilisation.

Les parents d'élèves et, en particulier la FCPE, s'associent à ces actions.

- (1) *Nous ne connaissons pas encore l'heure de cette réunion. Elle vous sera communiquée dès que possible, ainsi que le lieu du rassemblement.*
- (2) *L'heure et le lieu de l'Assemblée générale vous seront également transmis dès que nous connaîtrons toutes les informations concernant le CDEN.*